



8h55: Participation au dispositif "Piste d'éducation routière" pour les 3A

publié le 21/10/2022

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, s'intégrant dans le Parcours citoyen, les élèves de 3A participeront

le mardi 8 novembre 2022 de 9h à 12h

à la « piste d'éducation routière », place du Champ de Mars, dispositif de sensibilisation des jeunes à la conduite responsable d'un deux-roues motorisé et proposé par l'association « Assurance Prévention » et le ministère de l'Intérieur.

RV au collège le 8/11 à 8h55

Pour la participation aux différents ateliers proposés, il est demandé que les élèves portent un pantalon et des chaussures fermées.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.